



Discours d'introduction de JP Guinvarch à la CoCoEnvi le 11 déc. 2013

Aujourd'hui c'est ma dernière COCOENVI en position de Président ADNA (1995 – 2013) !!

Je pars en passant la main à JC Boschel, qui a œuvré neuf ans à mes côtés et qui connaît bien les sujets restant à traiter.

Je continuerai de porter un œil attentif à l'évolution de la situation.

De ces 18 années aux affaires je garderai un bon souvenir de tous, surtout de ceux avec qui je me suis parfois accroché. Au long cours l'adversité nourrit une certaine forme d'amitié.

Dans cet espace de temps j'ai eu des contacts directs avec

- 6 ministres Bernard Pons, Jean-Claude Gayssot, Bussereau
- 5 ou 6 sous-préfets et autant de préfets
- 2 secrétaires généraux de sous-préfet
- 4 ou 5 présidents de CCI
- 10 à 15 personnalités de la DGAC
- une bonne vingtaine d'élus locaux et nationaux

Les citer tous serait trop long, quand même certains noms resteront attachés à la SAGA des nuisances aériennes de Cannes Mandelieu

- Francis Perugini (première charte), Dominique Estève, Hervé de Place (irremplaçable mais remplacé !), Isabelle Vandrot.
- Claude Sabonadière, Michel Sivry, Mrs Flon, Chaffanges, Patrick Gandil
- Préfet Claude Serra, Mr Facenda
- Patricia Lemoine de Forge (ACNUSA)
- Les pilotes Robin, Périchon, Pénari, Chaussonnery, De Rohozinsky, Julian

Récemment des têtes nouvelles sont apparues dans toutes les structures

- Sous-préfet Bouabanne – Schmit + Secrétaire Général Hervé Demai
- Dominique Thillaud, excellente recrue, président du directoire ACA
- Thierry Pollet, Claire Rousseau, Stéphanie Medrecki, tous trois bien à l'écoute
- MM Guivarc'h, Pezella, Bouteille, Horlait, Fiorio, Véran
- Victor Haim ACNUSA
- Les 10 maires des communes survolées qui ont toujours soutenu l'ADNA (Tabarot, Pibou, Leroy, Brochand, Leleux, Varonne, Mansanti, Roatta, Galy, Aschieri)

L'ADNA n'a jamais prétendu donner des leçons à quiconque, nous avons œuvré pour essayer de rapprocher des intérêts parfois opposés. Nous sommes persuadés que l'activité aéroportuaire dans les Alpes-Maritimes est essentielle.

L'insertion de l'activité aérienne de Cannes Mandelieu n'est pas simple dans le ciel azuréen déjà fort encombré. Gérer les nuisances subies par les riverains d'une plate-forme dont la piste est perpendiculaire à la mer n'est pas simple. Les aéronefs survolent le collinaire environnant, très habité.

Par ailleurs, l'activité aérienne cannoise est très concentrée sur trois mois de l'année, moment où 95 % de la population survolée est en plein air.

Cannes est beaucoup plus difficile à régler (environnemental) que Nice.

Cannes cumule les activités multiples, ce qui nécessite des circuits différenciés

- JET d'affaires
- activités avions école
- hélicoptères
- sécurité civile

Je pars en restant déçu de ne pas avoir abouti sur le point dur des Roques ou l'écart de 6° par rapport à l'axe de la piste reste en suspens...

Il me semble que l'évitement du Cap d'Antibes conduit à une manœuvre beaucoup plus périlleuse avec des aéronefs de 100 Tonnes que le survol du chapiteau bleu avec des appareils nécessairement de moins de 22 Tonnes

Il va falloir y regarder encore car le respect de l'axe de la piste n'est pas parfait à gauche... Alors Messieurs il suffit d'adopter une « conduite plus à droite » et vous aurez réglé un gros problème.

De toute façon pour l'avenir il faudra

- Diversifier les arrivées, mer, nord-ouest, MVI améliorée.
- Sélectionner des aéronefs par « image sonore » qui conduira à un tri sélectif des machines susceptibles d'être accueillies à Cannes.
- Consolider la procédure de traitement des plaintes